

Fête du travail

**1^{er}
MAI**

FAITES DES EMPLOIS!



DOSSIER DE PRESSE

« Si nous voulons éviter que le chômage devienne le problème de tous, L'emploi doit devenir l'affaire de chacun. »

1^{ère} Édition – 1^{er} Mai 2013

Une initiative du Collectif Pacte Civique

 PENSER, AGIR ALTERNATIVEMENT EN DÉMOCRATIE & INVENTER UN FUTUR DURABLE POUR TOUS
le pacte civique

Soutenu par :

MAIRIE DE PARIS 


pôle emploi

FONDATION

MACIF

SOMMAIRE

Le mot de Jean-Baptiste de Foucauld, l'un des porte-parole du Pacte Civique

Fête du travail, faites des emplois

- Présentation de l'événement
- Le Manifeste
- Des témoignages qui redonnent l'espoir
- Les organisations participantes
- Le programme

Infos pratiques

Contacts

Le mot de Jean-Baptiste de Foucauld l'un des porte-parole du Pacte Civique

Lancé en mai 2011, il y a maintenant deux ans, le Pacte civique propose une démarche novatrice de changement pour faire face aux diverses crises que traverse notre société. Pour entreprendre ensemble cette mutation dont la nécessité se fait chaque jour davantage sentir, prenons en main notre destin. Ne demandons à l'Etat que ce qu'il peut et doit faire. Engageons-nous tous ensemble à coopérer pour être à la fois plus créatifs, plus sobres, plus justes et plus fraternels dans le cadre d'une démocratie de qualité où chacun peut donner le meilleur de lui-même. A cet effet, changeons-nous nous-mêmes et soyons le changement que nous voulons. Changeons les modes de fonctionnement de nos diverses organisations qui se sont progressivement déshumanisées. Et faisons évoluer nos institutions et nos politiques publiques pour que ces principes toniques d'un vivre ensemble rénové soient effectivement appliqués.

La question de l'emploi et du chômage, qui mine en profondeur notre société, est évidemment un point d'application incontournable du Pacte civique. Car si l'emploi ne règle pas tout, le chômage dérègle tout. Il disloque les liens sociaux, et sanctionne les finances publiques d'une double peine (moins de cotisations, plus de prestations). Il frappe fortement notre pays, plus que ceux de l'Europe du Nord. Nous manquons d'intelligence collective et de cohérence. Nous rêvons du modèle suédois tout en pratiquant l'individualisme à la française et en bénéficiant du niveau de fiscalité des américains. Les acteurs économiques et les acteurs sociaux ont du mal à coopérer, alors qu'ils ont besoin les uns des autres. Du coup, l'implication nécessaire de tous fait défaut, ce que les multiples mesures de politique publique ne peuvent compenser.

Comment changer cela ? Comment renverser cette culture de résignation au chômage qui nous guette, comment faire émerger peu à peu cette culture collective de la promotion de l'emploi et des solidarités actives avec les chômeurs ?

C'est l'objet de cette initiative, Fête du travail, faites des emplois. Elle voudrait, d'année en année, enrichir la magnifique symbolique du 1^{er} mai, si justement et profondément ancrée dans les mentalités, en mettant en valeur davantage cette culture de l'initiative solidaire qui peut nous aider à changer de regard, à changer de méthode et enfin à changer d'échelle.

FÊTE DU TRAVAIL, FAITES DES EMPLOIS !

Une situation de crise

Crise économique, conflits sociaux, niveau record du chômage, montée de l'individualisme et du repli sur soi, l'actualité du monde du travail rime trop souvent avec morosité. Cette crise touche tout le monde et plus particulièrement ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Face à cette situation un collectif d'associations et de structures dédiées à l'emploi a décidé d'organiser le 1^{er} mai prochain la : Fête du Travail, faites des emplois.

Une date symbolique



La fête du 1^{er} Mai, créée lors de l'Assemblée Constituante de la 2^e Internationale, réunie à Paris en Juillet 1889, commémore les grèves ouvrières de Chicago qui se sont terminées par une sévère répression. Elle est la fête des travailleurs et le symbole des luttes ouvrières et des actions syndicales.

120 ans plus tard, l'enjeu ne se limite plus aux conditions du travail. Il porte également sur l'accès à l'emploi. L'emploi concerne tous les citoyens et plus particulièrement ceux qui se trouvent au chômage.

Une approche collaborative

Les organisations réunies dans le cadre du Pacte civique se sont engagées à « faire de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale partagée ». Beaucoup d'entre elles sont impliquées sur le terrain auprès de demandeurs d'emplois. Elles ont souhaité apporter leur contribution particulière à la bataille pour l'emploi et contre l'exclusion.

Redonner de l'espoir/ une démarche positive

C'est une occasion de mobiliser à la fois l'expérience unique des personnes qui se sont insérées ou réinsérées dans le marché du travail et l'engagement d'acteurs de la société civile prêts à travailler ensemble. L'objectif de la « Fête du Travail, Faites des Emplois » est donc de faire connaître les bonnes idées, les trajectoires porteuses de succès et tous les appuis possibles pour créer des nouveaux emplois. Ce n'est qu'une goutte d'eau par rapport aux millions de chômeurs, mais une goutte d'eau qui, en se démultipliant à travers toute la France, et plusieurs années de suite, peut apporter une contribution significative à la lutte contre le chômage.

Le manifeste Le 1^{er} mai. Fête du Travail, faites des Emplois !

Le 1er mai demeure, depuis 120 ans, la fête du travail qui défend tant les conditions de travail que les salaires et la protection sociale dont bénéficient les salariés qui sont en emploi ou non et leurs ayant droits.

Aujourd'hui, le chômage de masse et, pour beaucoup, le chômage de longue durée marquent profondément nos sociétés et les mettent en danger. En France, plus de 5 millions de personnes souffrent, à un titre ou à un autre, d'insuffisance de travail. C'est une souffrance mal reconnue pour les personnes concernées, une perte pour notre économie et une cause de déficit pour nos finances publiques.

L'emploi doit être la priorité pour tous les acteurs, qu'ils soient politiques, économiques, syndicaux ou sociaux, chacun agissant dans leurs champs de compétences.

La fête du 1^{er} mai doit aussi prendre en compte les exclus de l'emploi, qu'il s'agisse des jeunes qui peinent à se projeter dans l'avenir, des salariés licenciés dans le cadre d'un plan social sans espoir de reconversion, des travailleurs précaires qui ne parviennent pas à vivre décemment, des chômeurs, notamment de longue durée, ou encore des seniors.

Les chômeurs et les associations qui les soutiennent représentent un gisement d'idées et de propositions qui méritent d'être entendues et exploitées

Toutes et tous ont des capacités, des idées, la volonté de travailler, de créer des activités, des emplois, des entreprises. Ils pourraient, dans bien des cas, y parvenir et échapper à cette situation qu'ils n'ont pas choisie pour peu qu'un minimum de moyens et de soutien leur soit accordé.

La société civile n'a pas attendu l'action des pouvoirs publics ou l'amélioration de la situation du marché du travail pour agir. Qu'il s'agisse d'associations, d'entreprises engagées, de collectivités locales, de services publics, de citoyens ou des demandeurs d'emplois eux-mêmes, tous développent, à leur échelle, des solutions efficaces fondées sur la coopération.

Livrons tous ensemble la bataille pour l'emploi

Pour autant, il nous faut aujourd'hui élargir le cercle des acteurs impliqués pour aller plus loin. Pour éviter que le chômage ne devienne le problème de tous, l'emploi doit devenir l'affaire de chacun !

Changeons de regard : Les demandeurs d'emploi ont des compétences et veulent travailler.
Agissons ensemble !

Changeons de méthode : Les synergies entre acteurs permettent d'élaborer des solutions.
Développons les coopérations !

Changeons d'échelle : L'implication de chacun peut changer la donne et offrir à tous de nouvelles perspectives.

Mobilisons-nous davantage !

Si nous voulons éviter que le chômage devienne le problème de tous, l'emploi doit devenir l'affaire de chacun !

Des témoignages qui redonnent l'espoir

Olivia, 32 ans, chargée de développement au théâtre de la Reine Blanche, Paris 18^e. Après une première expérience professionnelle douloureuse dans le domaine des études statistiques, elle est accompagnée par SNC dans un processus de reconversion en communication. Aujourd'hui c'est une femme épanouie dans son travail.



Je cherchais du travail depuis un an et demi et j'étais très découragée. Avec un diplôme de sociologie en poche, j'avais travaillé trois ans dans le domaine des études statistiques avant de démissionner pour cause de harcèlement moral. J'étais marquée par cette expérience douloureuse et j'avais besoin de normaliser mon rapport au monde professionnel. Ma démission était toujours vue avec suspicion lorsque je

passais des entretiens et j'étais mal à l'aise pour me justifier.

La rencontre avec Solange et Hubert, mes accompagnateurs SNC, a été décisive. Je me suis sentie en confiance immédiatement et leur ai tout raconté dès le premier entretien. On y est allé par étapes et, peu à peu, j'ai repris confiance en moi. Au bout de quelques mois, ils m'ont suggéré d'envisager un autre domaine d'activité que celui des études statistiques, qui semblait peu porteur dans mon cas (j'étais concurrencée par les diplômés d'écoles de commerce). J'y avais pensé mais je n'osais pas. Grâce à eux, j'ai osé. J'ai élargi ma recherche à la communication et au marketing, et c'est à ce moment-là que Solange et Hubert m'ont proposé l'emploi solidaire.

Ce poste me permet à la fois de réutiliser mes compétences et d'en acquérir de nouvelles. Ainsi, j'ai pu mettre à profit ma connaissance des études en proposant au théâtre de faire une enquête sur son public pour adapter notre offre. Je suis plus polyvalente aujourd'hui. La recherche de sponsors, par exemple, n'était pas mon cœur de métier initial, et je suis contente d'avoir ajouté cette corde à mon arc. Ma situation actuelle est à l'opposé de mon expérience précédente : je suis valorisée dans mon travail, j'ai des responsabilités, on me fait confiance. Le fait que mes deux accompagnateurs aient eu la certitude que j'allais être à la hauteur de cet emploi m'a beaucoup encouragée. Ils ont pris le pari de se dire : « elle va être bien, elle ne va pas nous faire honte ! Je peux dire aujourd'hui que cet emploi solidaire m'a propulsée. ».

Christophe ENTERS, Gérant de Jardiland à Tours. Son entreprise est membre d'un réseau d'entreprises engagées pour l'emploi, le CREPI. Depuis 5 ans, il donne de son temps aux personnes qui recherchent un emploi, en leur présentant les métiers de son entreprise... Il revient sur son parcours et sur son engagement.

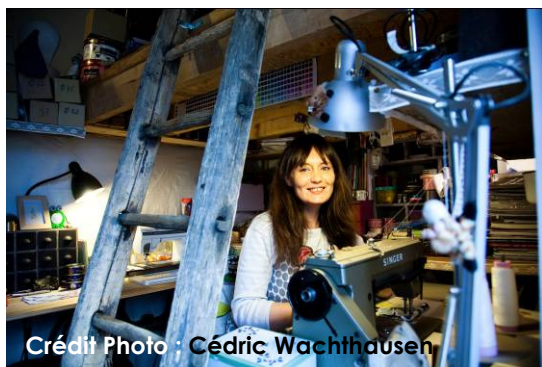


Je suis responsable des deux magasins JARDILAND basés sur l'agglomération tourangelle. J'ai démarré avec un BTA Horticole et je suis arrivé à Jardiland quelques années plus tard en passant par différentes enseignes. J'ai gravi les échelons pour être aujourd'hui directeur des magasins de Tours. Mes anciens responsables m'ont fait confiance et m'ont donné ma chance. J'ai su leur montrer ma motivation et ma passion pour ce domaine et ils m'ont permis de m'épanouir pleinement dans mon travail.

C'est sur la base de mon parcours que je souhaite pouvoir donner une chance à des personnes motivées de retrouver un travail.

J'ai pu me rendre compte que les personnes ne possédant pas de formation dans l'horticulture ont des profils très intéressants pour nos magasins. Elles sont généralement très impliquées et en attente d'une transmission des savoirs de notre part. Elles possèdent d'autres compétences qui sont facilement applicables sur les différents postes que propose le magasin.

Je fonctionne sur le « donnant donnant ». Je suis prêt à transmettre ma passion et donner sa chance à une personne motivée.



Stéphanie, 36 ans, créatrice d'objets en textile et d'accessoires de mode. Après avoir travaillé dans la communication, elle décide de lancer son propre projet. Soutenue par l'Adie, elle obtient un microcrédit qui lui permet de créer sa micro-entreprise. Aujourd'hui elle prend plaisir à réaliser ses propres créations.

Comme souvent dans le cas d'anciens salariés qui décident un jour de lancer leur propre activité, Stéphanie a pu capitaliser sur ses compétences pour rebondir. Titulaire d'un Bac Pro puis d'un BTS en communication des entreprises, avec une spécialisation en infographie, elle a d'abord occupé une succession de postes qui ne correspondaient pas vraiment à son savoir-faire ni à ses aspirations. *« Trop de jeunes sortent des écoles de communication. Mais il n'y a pas assez de débouchés. »* dit-elle.

Assez rapidement, elle se rend compte que si elle veut vraiment s'épanouir dans son travail, il va falloir qu'elle crée son propre emploi. Elle bénéficie alors d'une formation via le GRETA de Rennes et obtient un BEP en mode et industries connexes. Depuis toujours elle a une passion pour la couture, et en créant sa micro-entreprise elle va pouvoir s'y consacrer. A l'antenne Adie de Rennes, elle trouve un soutien précieux pour mener à bien son projet. *« Je suis suivie régulièrement, j'ai bénéficié d'un accompagnement de qualité, j'ai participé à une formation sur les aspects administratifs en particulier. »* En plus du microcrédit qu'elle a obtenu pour acheter son matériel, elle a bénéficié de la prime NACRE du Conseil Général.

Stéphanie a choisi le statut de micro-entrepreneur. Elle avoue ne se verser jusqu'ici qu'un tout petit salaire, mais l'important, dit-elle, est d'abord d'équilibrer ses comptes. Son mari travaillant, elle dit s'en sortir malgré tout. *« Pour moi le fait de travailler chez moi et de faire ce que j'aime fait partie de mon salaire. »* Ses créations s'inspirent d'anciennes illustrations ou cartes postales dont elle transfère des éléments sur du textile. Son univers est délibérément rétro. Sur son site *« l'insupportable.stf »* hébergé sur canalblog, on découvre des coussins, des petits objets pour la maison, des accessoires de mode, des idées de cadeaux. On y sent l'enthousiasme et le plaisir de faire soi-même. *« Si un jour je dois redevenir salariée, au moins j'aurai essayé. »* conclue-t-elle, d'un ton délibérément positif.

Un collectif d'associations

Face à ce projet d'envergure, de nombreuses associations expertes de l'emploi et toutes adhérentes au Pacte Civique n'ont pas hésité à répondre présentes.

Adie : Reconnue d'utilité publique, l'Association pour le droit à l'initiative économique est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité. L'association contribue également à faire évoluer le cadre réglementaire du microcrédit et du travail indépendant.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 118 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 86 000 entreprises, avec un taux de pérennité après deux ans de 68% et un taux d'insertion des personnes financées après deux ans de 79%.

L'Adie est présidée depuis mars 2011 par Catherine Barbaroux.



Coorace : COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble 500 entreprises, principalement des secteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) et des services à la personne (SAP). Ces entreprises partagent une même vision : celle d'une société intégrante dans laquelle chacun peut construire sa place en tant que citoyen et acteur des échanges économiques et sociaux. Un projet commun les rassemble : participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous et vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées.



Fédération Nationale des Crépi : Les CREPI – Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion – sont des associations à but non lucratif, créés en 1993. Leur objet social est de permettre le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées. Pour ce faire, les 14 CREPI présents sur le territoire français mettent en relation des demandeurs d'emploi avec des entreprises par le biais d'actions variées. Ce sont au total plus de 1 200 entreprises, du CAC 40 à la TPE, de tous secteurs d'activités qui se mobilisent chaque année par l'intermédiaire des CREPI. En 2012, 3 300 personnes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement spécifique et/ou ont retrouvé un emploi.



Fnars : La FNARS (*Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale*) regroupe 870 associations de solidarité et organismes qui vont vers et accueillent les plus démunis. Réseau généraliste de lutte contre les exclusions, la FNARS promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social, et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion sur les politiques publiques qui les concernent.



ANDML (Association Nationale des Directeurs de Mission Locale) avec la **Mission Locale de Paris** : L'ANDML intervient sur la mobilisation des cadres du réseau des missions locales pour la mise en œuvre opérationnelle des politiques d'emploi et d'insertion des jeunes. Lieu d'échanges, elle conduit des études et formule des propositions issues de ces réflexions. Les missions locales s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, et visent à les aider, les soutenir et les accompagner durant le processus d'insertion professionnelle.



SNC (Solidarités Nouvelles face au Chômage): Créée en 1985 par Jean-Baptiste de Foucauld, Solidarités Nouvelles face au Chômage propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement bénévole, gratuit et sans limite de durée. Les personnes sans emploi souffrent souvent d'isolement et de perte de confiance. L'accompagnement par Solidarités Nouvelles face au chômage leur permet de tisser un lien social qui les encourage et les valorise pendant cette période difficile de recherche d'emploi. En complément de l'accompagnement, l'association crée et finance également des emplois solidaires pour les personnes accompagnées, dans des associations partenaires.



Solidarités Nouvelles
face au Chômage

Le programme

Table ronde organisée par le Pacte Civique pour la 1^{ère} édition de la « Fête du travail, faites des emplois ! »

11H 00 - Introduction **Jean-Baptiste de Foucauld** sur le Pacte Civique, un collectif à l'initiative du projet

11H 15 / 13 H – Témoignages et points de vue sur le thème : « Face au chômage : exploiter toutes les pistes ».

Avec 5 millions de chômeurs, sans emploi ou en activité réduite, la France a atteint un triste record historique. Face au chômage de masse, il s'avère urgent d'agir ! Comment aller plus loin que le travail effectué par Pôle Emploi et les services publics ?

Pourquoi est-il important de prendre davantage en compte l'action des associations pour la réinsertion ou encore celle de la création d'activité ?

Changer de regard, sur leurs actions, leurs méthodes, les co-constructions possibles d'action publique et associative.

Changer de dimension et d'échelle pour offrir aux chômeurs un accompagnement et des perspectives dans la durée.

La Fête du travail, faites des emplois, est l'occasion de débattre de ces idées.

Pour en parler, l'expérience de trois organisations qui accompagnent des chômeurs dans leur retour à l'emploi :

COORACE, fédération qui regroupe plus de 500 entreprises et associations engagées pour l'émergence d'un autre modèle de développement économique, plus solidaire et durable, et issues, pour une grande partie, du secteur de l'insertion par l'activité économique, représentée par l'une de ses administratrices, **Madame Jacqueline Saint-Yves**

L'expérience originale d'accompagnement et de créations d'emplois de **Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)** avec 1400 accompagnateurs bénévoles, association représentée par son président **Monsieur Gilles Delabarre**.

Rebondir face au chômage c'est aussi créer sa propre entreprise avec l'action de l'Association pour le droit à l'Initiative économique (Adie) représentée par sa fondatrice **Madame Maria Nowak**.

Aux côtés de ces trois associations, trois grands témoins viennent commenter et analyser la pertinence de ces nouvelles coopérations

- **Véronique Descacq** n°2 de la CFDT en charge des questions économiques et de l'emploi.

- **Jacqueline Doneddu** de la CGT

- **Jean Carré** président de la Fédération des CREPI Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion

- **Annie Jeanne** présidente de l'Association Nationale des Directeurs des Missions Locales ANDML.

La journaliste **Brigitte Jeanperrin** assurera l'animation des interventions.

Elle recevra également Jean-Baptiste de Foucauld et Maria Nowak dans son émission « L'interview éco » du samedi 27 avril sur France Inter.

INFORMATIONS PRATIQUES

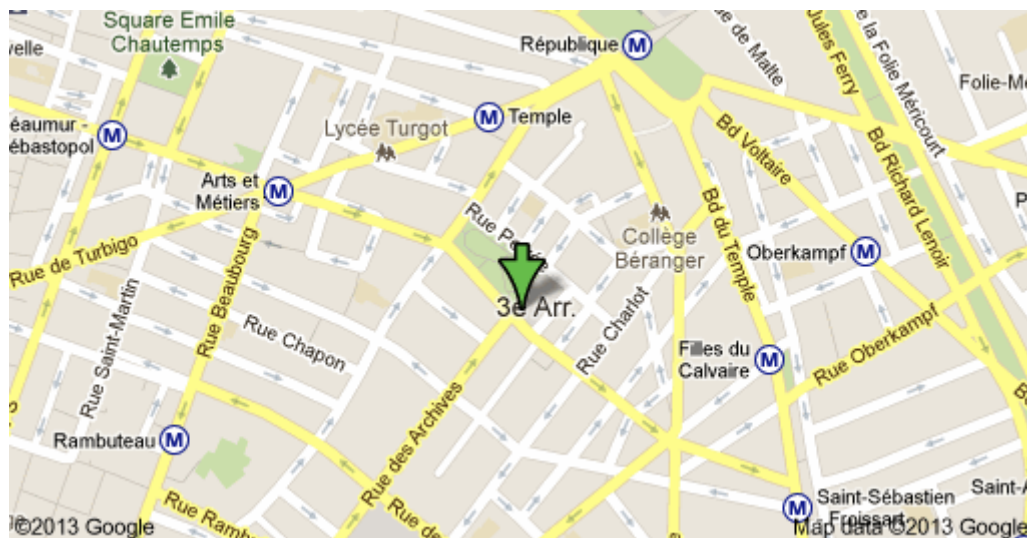
Quand : Le mercredi 1^{er} mai 2013 à partir de 11H.

Heure : de 11h à 13H

Lieu de l'événement : devant la Mairie du 3^{ème}

Adresse : 2 rue Eugène Spuller 75003 Paris

Transports en communs : Métro Temple (ligne 3) ou République (lignes 2-3-5-8-9-11), bus 75 ou 20.



Pour plus d'infos connectez-vous sur notre site www.fetedutravail.fr

Rejoignez-nous sur Facebook : Fête du travail, faites des emplois

CONTACTS

La Fête du travail, faites des emplois ! Une initiative du Pacte Civique

Caroline BONNE, Coordinatrice de l'événement

Email : caroline.bonne@wanadoo.fr

Téléphone : 06 79 85 73 05

Joaquim FRAGER, Coordinateur

Email : jofrager@gmail.com

Téléphone : 01 44 07 00 06 / 06 72 15 98 97